

Les politiques encadrant le choix des vacances

Appel à tous Rapport des résultats

Cet appel à tous concerne les politiques encadrant le choix des vacances. Voici un aperçu des questions posées :

- Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?
- Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?
- Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?
- Etc.

Nombre de répondants : 197

Cet appel à tous a été fait entre le 10 et 20 janvier 2012.



- 77,66 % des répondants possèdent une politique encadrant le choix des vacances annuelles.
- Parmi les répondants, 20,24 % affirment que leur entreprise ne met aucun moyen en place afin d'encadrer le choix des vacances annuelles.
- Pour 25,94 % des répondants, le choix des vacances est déterminé par le cycle d'activité de l'entreprise.

Note de l'éditeur

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'Ordre. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en février 2012.

1200, avenue McGill College

Bureau 1400

Montréal (Québec) H3B 4G7

514 879-1636 - info@portailrh.org

1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?

OSBL	21	10,66 %
Entreprise privée	145	73,60 %
Organisme public	22	11,17 %
Organisme parapublic	9	4,57 %
Nombre de répondants	197	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?

Oui	153	77,66 %
Non	44	22,34 %
Nombre de répondants	197	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?

Ancienneté dans l'entreprise	71	44,38 %
Ancienneté dans le poste	20	12,50 %
Niveau hiérarchique	6	3,75 %
Consensus entre équipes de travail	39	24,38 %
Autre (précisez) précisez	24	15,00 %
Nombre de répondants	160	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?

Oui	134	79,76 %
Non	34	20,24 %
Nombre de répondants	168	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

5. Si oui, quels sont ces moyens?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

La demande d'approbation par les gestionnaires	18,92 %
La prise en compte du niveau d'activité de l'entreprise	12,43 %
La prise en compte de l'ancienneté	11,35 %
La prise en compte de l'effectif minimal nécessaire dans l'entreprise	9,73 %
L'établissement d'un calendrier des vacances	9,19 %
L'établissement d'une période déterminée pendant laquelle les employés choisissent leurs vacances	7,03 %
L'application des lignes directrices figurant dans le manuel de l'employé	7,03 %
Les ententes entre les employés	5,41 %
L'application des lignes directrices figurant dans la convention collective	4,86 %
La gestion selon les saisons	3,78 %
La limitation du nombre de semaines consécutives	2,70 %
Les tours successifs, alors que le personnel fait d'abord un premier choix, et qu'au second tour, il fait son second choix, etc.	2,70 %
Une politique de gestion des ressources humaines	2,16 %
Les vacances sont prises au gré des employés	2,16 %
La prise en compte de la hiérarchie dans l'entreprise	0,54 %

6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?

Oui	126	67,74 %
Non	60	32,26 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?

Oui	176	94,62 %
Non	10	5,38 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?

Oui	99	56,90 %
Non	75	43,10 %
Nombre de répondants	174	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

9. Quel est ce délai?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

L'approbation doit être donnée à une date précise*	25,77 %
Deux semaines	21,65 %
Un mois	17,53 %
À la discrétion du gestionnaire	15,46 %
Une semaine	6,19 %
Moins d'une semaine	4,12 %
Deux mois	3,09 %
Selon la convention collective	3,09 %
Six semaines	2,06 %
Plus de deux mois	1,03 %

*Aucun délai précis n'a été donné par les répondants.

10. Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	61	33,89 %
101 à 500 employés	75	41,67 %
501 à 1000 employés	17	9,44 %
1001 à 5000 employés	13	7,22 %
5001 employés et plus	14	7,78 %
Nombre de répondants	180	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

11. Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	4	2,22 %
Commerce de détail (44-45)	14	7,78 %
Commerce de gros haute technologie (41b)	5	2,78 %
Commerce de gros pharmaceutique (41a)	0	0,00 %
Construction (23)	6	3,33 %
Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)	3	1,67 %
Transport et entreposage (48-49)	6	3,33 %
Services publics (22)	3	1,67 %
Soins de santé et assistance sociale/communautaire	7	3,89 %
Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)	6	3,33 %
Administrations publiques - fédérales (91)	1	0,56 %
Administrations publiques - municipales (91b)	2	1,11 %
Administrations publiques - provinciales (91a)	7	3,89 %
Administrations publiques - sociétés d'état (91c)	3	1,67 %
Fabrication autres (31-33)	37	20,56 %
Fabrication haute technologie (31-33b)	9	5,00 %
Fabrication pharmaceutique (31-33a)	2	1,11 %
Arts, spectacles et loisirs	5	2,78 %
Autres services - associations (81a)	4	2,22 %
Autres services - syndicats (81)	1	0,56 %
Autres services (sauf admin. publiques) (81b)	6	3,33 %
Commerce de gros autres (41)	7	3,89 %
Finance et assurances (52)	11	6,11 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0	0,00 %
Hébergement et services de restauration (72)	1	0,56 %
Industrie de l'information et culturelle (51)	1	0,56 %
Services administratifs - services d'emploi (56)	2	1,11 %
Services administratifs autres (56b)	0	0,00 %
Services d'enseignements/gestion (61)	2	1,11 %
Services d'enseignements/professeur (61a)	2	1,11 %
Services immobiliers, location et bail (53)	1	0,56 %
Services professionnels - autres services (54b)	5	2,78 %
Services professionnels - bureau avocats (54a)	0	0,00 %
Services professionnels - services conseils (54)	13	7,22 %
Retraité	0	0,00 %
Sans emploi	0	0,00 %
Sans objet	4	2,22 %
Nombre de répondants	180	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Questions	Répondants														
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	<table border="1"> <tr> <td colspan="2" data-bbox="592 247 1531 296">Moins de 100 employés (61 répondants)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 296 678 569">1 -</td> <td data-bbox="678 296 1531 569"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Fermeture annuelle et remplacement disponible au sein de l'équipe 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Fabrication autres (31-33) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 569 678 842">2 -</td> <td data-bbox="678 569 1531 842"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Fabrication haute technologie (31-33b) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 842 678 1083">3 -</td> <td data-bbox="678 842 1531 1083"> 1. OSBL 2. Non 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Arts, spectacles et loisirs </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 1083 678 1356">4 -</td> <td data-bbox="678 1083 1531 1356"> 1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 1356 678 1724">5 -</td> <td data-bbox="678 1356 1531 1724"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Niveau hiérarchique 4. Oui 5. Production d'un coupon-réponse dans lequel figurent tous les détails dont les délais de réception et les délais d'approbation. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Transport et entreposage (48-49) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 1724 678 1992">6 -</td> <td data-bbox="678 1724 1531 1992"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54) </td> </tr> </table>	Moins de 100 employés (61 répondants)		1 -	1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Fermeture annuelle et remplacement disponible au sein de l'équipe 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Fabrication autres (31-33)	2 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Fabrication haute technologie (31-33b)	3 -	1. OSBL 2. Non 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Arts, spectacles et loisirs	4 -	1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	5 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Niveau hiérarchique 4. Oui 5. Production d'un coupon-réponse dans lequel figurent tous les détails dont les délais de réception et les délais d'approbation. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Transport et entreposage (48-49)	6 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)
Moins de 100 employés (61 répondants)															
1 -	1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Fermeture annuelle et remplacement disponible au sein de l'équipe 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Fabrication autres (31-33)														
2 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Fabrication haute technologie (31-33b)														
3 -	1. OSBL 2. Non 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Arts, spectacles et loisirs														
4 -	1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)														
5 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Niveau hiérarchique 4. Oui 5. Production d'un coupon-réponse dans lequel figurent tous les détails dont les délais de réception et les délais d'approbation. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Transport et entreposage (48-49)														
6 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)														

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>7 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 15 jours</p> <p>11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
	<p>8 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 30 jours</p> <p>11. Autres services - syndicats (81)</p>
	<p>9 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Pendant les basses saisons</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 2 semaines</p> <p>11. Hébergement et services de restauration (72)</p>
	<p>10 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Sans objet</p>
	<p>11 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Politique et règlements clairs; approbation par le supérieur immédiat AVANT la prise des vacances; suivi par les RH</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Pour les vacances estivales : avant le 15 mars En cours d'année : au moins 2 semaines précédant la prise des vacances</p> <p>11. Commerce de gros autres (41)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? 	<p>12 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Premier arrivé, premier servi. Si deux personnes demandent les mêmes vacances au même moment, c'est l'ancienneté qui prime. 4. Oui 5. Notre période de référence est du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour avoir priorité dans le choix de vacances, les employés doivent faire leur demande de vacances 3 mois avant le début de la nouvelle période de référence, soit entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Sans objet
<p>Secteur d'activité</p>	<p>13 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Niveau hiérarchique 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Avant le 15 mai 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>14 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Finance et assurances (52)
	<p>15 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Date limite : le 30 avril pour soumettre la demande de vacances; après cette date, perd la priorité d'ancienneté. Du 1^{er} juillet au 31 août, limite de 2 semaines de vacances consécutives accordées. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Un mois à l'avance 11. Sans objet
	<p>16 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Selon la préférence de chacun d'abord, si conflit, par ancienneté. 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Sans objet

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>17 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Toute période de vacances doit avoir été approuvée par le superviseur au moins 3 journées à l'avance lorsque la période de vacances choisie est inférieure à 5 journées consécutives et au moins 1 semaine à l'avance lorsque la période de vacances choisie est de 5 journées consécutives ou plus.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>18 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Les vacances sont choisies au mois de mai par tout le monde, et ce, pour l'année entière.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Minimum un mois avant les vacances si elles n'ont pas été choisies lors du mois de mai ou si la situation a changé.</p> <p>11. Services administratifs - services d'emploi (56)</p>
	<p>19 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services professionnels - autres services (54b)</p>
	<p>20 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Arts, spectacles et loisirs</p>
	<p>21 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1 mois avant le début de la période estivale, soit aux environs du 1^{er} juin</p> <p>11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>22 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Suite à une étude de notre marché Formation d'un comité Rédaction des mesures</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>23 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Nous avons des règles afin de garder un nombre minimal de personnes par département.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Mi-avril pour une période de vacances qui débute le 1^{er} mai. Nous donnons environ 2 semaines aux gestionnaires pour évaluer les choix de vacances.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>24 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Envoi régulier du fichier des jours vacances restantes, par employé à chaque gestionnaire. Formulaire en ligne de demande de vacances qui doit être rempli minimum de 30 jours avant la date demandée et approuvée par le superviseur immédiat. Gestion par ancienneté des vacances lors de la période estivale.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Avant que les vacances soient prises par l'employé.</p> <p>11. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
	<p>25 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 2 semaines après la date de remise des demandes</p> <p>11. Finance et assurances (52)</p>
	<p>26 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Les choix de vacances doivent tenir compte des spécificités du mandat en exécution.</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services professionnels - autres services (54b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p>	<p>27 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Il y a un délai aux périodes de pointe (vacances estivales et vacances des Fêtes); c'est environ 2 semaines.</p> <p>11. Administrations publiques - fédérales (91)</p>
<p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>28 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services administratifs - services d'emploi (56)</p>
	<p>29 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>30 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté départementale</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Jamais plus d'un salarié à la fois par département en même temps sur les deux quarts de travail.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Les salariés avisent l'employeur 6 semaines à l'avance pour la période de juin à octobre. Les salariés avisent l'employeur 2 semaines à l'avance en dehors de cette période.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>31 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Autres services - associations (81a)</p>

Questions	Répondants										
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="592 254 678 615">32 -</td> <td data-bbox="678 254 1531 615"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté et besoins spécifiques de main-d'œuvre dans les départements selon la période de l'année. 4. Oui 5. Grille de calcul automatisé 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Transport et entreposage (48-49) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 615 678 1066">33 -</td> <td data-bbox="678 615 1531 1066"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Ceux-ci sont tous prévus à la convention collective, sauf d'inciter les employés de s'entendre entre eux. Outre l'ancienneté, les besoins du service sont l'élément prioritaire. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Préalable à la date de vacances pour les demandes ponctuelles qui ne font pas partie du processus annuel. Certains gestionnaires demandent à leurs employés un délai de 48 heures. 11. Services publics (22) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 1066 678 1367">34 -</td> <td data-bbox="678 1066 1531 1367"> 1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Date à respecter d'une année à l'autre, mais qui n'est pas nécessairement la même à chaque année, généralement le tout doit être finalisé fin avril. 11. Services professionnels - autres services (54b) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 1367 678 1675">35 -</td> <td data-bbox="678 1367 1531 1675"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Rappel des critères encadrant la poursuite du service à la clientèle. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 1675 678 1942">36 -</td> <td data-bbox="678 1675 1531 1942"> 1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire </td> </tr> </table>	32 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté et besoins spécifiques de main-d'œuvre dans les départements selon la période de l'année. 4. Oui 5. Grille de calcul automatisé 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Transport et entreposage (48-49)	33 -	1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Ceux-ci sont tous prévus à la convention collective, sauf d'inciter les employés de s'entendre entre eux. Outre l'ancienneté, les besoins du service sont l'élément prioritaire. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Préalable à la date de vacances pour les demandes ponctuelles qui ne font pas partie du processus annuel. Certains gestionnaires demandent à leurs employés un délai de 48 heures. 11. Services publics (22)	34 -	1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Date à respecter d'une année à l'autre, mais qui n'est pas nécessairement la même à chaque année, généralement le tout doit être finalisé fin avril. 11. Services professionnels - autres services (54b)	35 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Rappel des critères encadrant la poursuite du service à la clientèle. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)	36 -	1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire
32 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté et besoins spécifiques de main-d'œuvre dans les départements selon la période de l'année. 4. Oui 5. Grille de calcul automatisé 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Transport et entreposage (48-49)										
33 -	1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Ceux-ci sont tous prévus à la convention collective, sauf d'inciter les employés de s'entendre entre eux. Outre l'ancienneté, les besoins du service sont l'élément prioritaire. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Préalable à la date de vacances pour les demandes ponctuelles qui ne font pas partie du processus annuel. Certains gestionnaires demandent à leurs employés un délai de 48 heures. 11. Services publics (22)										
34 -	1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Date à respecter d'une année à l'autre, mais qui n'est pas nécessairement la même à chaque année, généralement le tout doit être finalisé fin avril. 11. Services professionnels - autres services (54b)										
35 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Rappel des critères encadrant la poursuite du service à la clientèle. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)										
36 -	1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire										

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>37 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Commerce de gros haute technologie (41b)</p>
	<p>38 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>11. Construction (23)</p>
	<p>39 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le secteur</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Fermeture 1 semaine pendant la dernière semaine de la construction et ensuite, les employés ont le choix de prendre la semaine avant ou la semaine après.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1 mois</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>40 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>41 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le poste</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Des ratios minimaux de personnes devant être disponibles ont été établis par équipe de travail. De plus, lors du premier tour de choix des vacances, les employés peuvent choisir un maximum de trois semaines consécutives entre le 1^{er} juin et la fête du Travail afin que tous puissent au moins prendre des vacances pendant la période estivale. Au deuxième tour, il est possible d'ajouter une quatrième semaine consécutive si personne d'autre ne l'a choisie.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Finance et assurances (52)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>42 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Politique basée sur l'ancienneté.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Pour les vacances d'été : 30 avril. Sinon, avis raisonnable.</p> <p>11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
	<p>43 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>11. Commerce de gros haute technologie (41b)</p>
	<p>44 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Rappel lors de réunions d'équipes, courriel demandant les choix de vacances</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Avant le 31 mars pour les toutes les vacances de l'année</p> <p>11. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</p>
	<p>45 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Employés syndiqués : ancienneté dans l'entreprise Cadres : niveau hiérarchique suivi de l'ancienneté</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1 mois selon les postes</p> <p>11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
	<p>46 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Un formulaire (sous forme de calendrier) est établi afin de permettre à l'employé d'indiquer quels sont les jours qu'il désire prendre. Un autre calendrier est établi pour le gestionnaire afin qu'il puisse indiquer toutes les semaines où ses employés seront absents (particulièrement durant la période estivale).</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Aussitôt que l'employé connaît la date à laquelle il désire prendre ses vacances.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? 	<p>47 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 5. Politique claire. Rappels annuels. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Les choix annuels doivent être soumis avant le 15 mars pour conserver priorité reliée à l'ancienneté dans le poste. À d'autres moments de l'année, les demandes de vacances doivent être soumises 2 mois avant la date choisie et elle sont approuvées au moins 4 semaines à l'avance. 11. Commerce de gros autres (41)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>48 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Deux semaines après la sortie des documents 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>49 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)
	<p>50 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. - Mise à jour des listes d'ancienneté / priorité des choix - Période présélectionnée pour le choix des vacances - Nombre minimal de personnes disponibles à l'entreprise pour la période estivale 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>51 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Les gens doivent obligatoirement prendre 2 semaines de vacances lors des semaines de construction. Si l'employé possède plus de 2 semaines de vacances, il a libre choix de prendre sa troisième semaine au moment où il le désire. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. +- 1 semaine 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>52 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Non 3. Niveau hiérarchique 4. Oui 5. En cas de conflit de semaines choisies, nous y allons avec l'ancienneté. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)
	<p>53 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Calendrier distribué en début d'année 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)
	<p>54 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 3. Niveau hiérarchique 4. Oui 5. Période particulière de vacances 6. Oui 7. Non 11. Autres services - associations (81a)
	<p>55 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 4. Oui 5. Directives et encadrement par convention collective 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Dans le cas des vacances annuelles en avril; si c'est pour des journées séparées, c'est avant la prise de vacances. 11. Administrations publiques - provinciales (91a)

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens?	56 -	1. Entreprise privée 2. Non 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)
6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	57 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Ecrit dans le manuel de l'employé 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Le plus vite possible 11. Fabrication autres (31-33)
	58 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Manuel de l'employé 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Un mois après la date limite de soumission de choix des vacances 11. Finance et assurances (52)
	59 -	1. OSBL 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 5. Règles inscrites dans le manuel des employés et informations aux responsables. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Autres services - associations (81a)
	60 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. 4 semaines 11. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>61 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Environ 2 semaines</p> <p>11. Services immobiliers, location et bail (53)</p> <p>101 à 500 employés (75 répondants)</p>
	<p>62 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 2 mois avant</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>63 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Lorsque plusieurs personnes occupent le même poste, c'est l'ancienneté de l'entreprise qui prévaut. Dans les autres cas, c'est habituellement par consensus entre les membres des équipes.</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Notre industrie est connexe à la construction; alors, nous exigeons que 50 % du personnel prennent leurs vacances durant les deux semaines de la construction et la suivante.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>64 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>65 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Nous sommes une entreprise manufacturière; donc, le choix des vacances annuelles pour les employés horaires est basé sur notre <i>shut-down</i> et pour les employés de bureau/professionnels, le choix est basé sur les besoins de chaque service.</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Calendrier de vacances par service afin de s'assurer de couvrir les besoins organisationnels (i.e. service à la clientèle 5 jours/sem./24 h, car dessert le monde entier)</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>11. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>66 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté pour les syndiqués et consensus entre équipe pour les non-syndiqués (ancienneté si pas d'entente possible)</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Avant le 1^{er} mai</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>67 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1 mois</p> <p>11. Commerce de gros autres (41)</p> <hr/> <p>68 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Mise en place d'une procédure entourant les congés annuels. Politique de prise de vacances. Calendrier de prise de vacances à être géré par chacun des départements respectifs.</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. À la soumission du formulaire, l'approbation du supérieur immédiat doit être obtenue. Si ce dernier n'est pas le directeur du département, l'employé doit en plus obtenir la signature de ce dernier.</p> <p>11. Construction (23)</p> <hr/> <p>69 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Selon les règles établies par la gestion du département</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 2 fois par année Peut être flexible par la suite.</p> <p>11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p> <hr/> <p>70 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Si l'usine ne ferme pas durant les vacances d'été : par ancienneté et aussi par département. Respecter un certain ratio par département.</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 	<p>71 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 5. Directive annuelle avec un ratio établi. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)
<ol style="list-style-type: none"> 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>72 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. La convention collective en place prévoit certaines dispositions dont le moment dans l'année où l'employeur affichera le nombre d'heures de vacances disponible par employé pour l'année et le délai dans lequel l'employé doit en faire la demande à son superviseur. Toutefois, les dispositions restent très vagues. 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. 24 heures 11. Fabrication haute technologie (31-33b)
	<p>73 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 mois 11. Fabrication pharmaceutique (31-33a)
	<p>74 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 6. Oui 7. Non 8. Non 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>75 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Politique claire 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p>	<p>76 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Avant la prise des vacances</p> <p>11. Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>77 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Avant le 1^{er} mai de chaque année</p> <p>11. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>
	<p>78 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. La procédure est clairement définie dans la convention collective.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Les employés ont 15 jours pour choisir leurs vacances, soit pour la période estivale (1^{er} au 15 avril) ou hivernale (1^{er} au 15 septembre) et l'employé reçoit la confirmation de son choix de vacances dans les 15 jours qui suivent.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>79 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Distribution au choix du superviseur</p> <p>4. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Choix des vacances se fait chaque 6 mois pour les 6 mois suivants. Le superviseur doit les approuver. Le calendrier des choix des employés est sous forme Excel, par département.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>80 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le poste</p> <p>4. Oui</p> <p>5. -Formulaire prévu pour le choix des vacances -Validation par le supérieur et directeur du secteur pour couverture optimale -Complété dans un tableau global pour validation finale</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1 semaine</p> <p>11. Commerce de détail (44-45)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>81 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le département</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Politique négociée</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1 mois</p> <p>11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>82 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>83 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. - Période de remise de demandes de vacances - Approbation basée sur la séniorité</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Pour les vacances d'été, l'approbation doit être donnée un maximum de 2 semaines après la dernière journée de la période de remise de demande de vacances. Pour les autres vacances, l'approbation doit être donnée dans un délai d'une semaine afin que l'employé puisse remettre sa demande de vacances approuvée à la paye au moins un mois avant le début des vacances.</p> <p>11. Commerce de détail (44-45)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>84 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le poste</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Communication/ Manuel de l'employé</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1^{er} avril de chaque année</p> <p>11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
	<p>85 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le poste</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Les cadres choisissent en premier et, par la suite, les employés par ancienneté. Un premier choix de deux semaines se fait pour les vacances d'été, puis par la suite les vacances d'hiver seront choisies.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>11. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>86 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Liste d'embauche et inscription des noms des personnes par ancienneté.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1 mois après le dépôt de la demande. Par contre, le processus des vacances se fait pour tous les employés dans la même période de temps.</p> <p>11. Services publics (22)</p>
	<p>87 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Commerce de gros autres (41)</p>
	<p>88 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Syndiqué : ancienneté dans l'entreprise Non syndiqué : approbation par le supérieur immédiat</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Syndiqué : un tableau est affiché sur un babillard Non syndiqué : aucun moyen mis en place</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Syndiqué : 1 mois Non syndiqué : aucun délai</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>89 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Élaboration d'une politique</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Choix devra être fait avant le 30 mars pour les vacances estivales, sinon 2 semaines à l'avance.</p> <p>11. Finance et assurances (52)</p> <hr/> <p>90 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Par ancienneté mais de façon non écrite.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Le 15 mai de chaque année</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>91 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>92 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Non</p> <p>11. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p> <hr/> <p>93 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>94 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. 2 semaines maximum pour la période estivale, avec un maximum par semaine.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Affichage du 15 février au 15 mars et affichage final et approuvé au 1^{er} avril.</p> <p>11. Transport et entreposage (48-49)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>95 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Politique de vacances applicables à tous les employés. Vacances d'été obligatoires selon le calendrier de fermeture de l'entreprise. Acceptation des choix de vacances tributaire des besoins de l'entreprise.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>96 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>11. Commerce de gros autres (41)</p> <hr/> <p>97 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Liste d'ancienneté et programme de vacances</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Transport et entreposage (48-49)</p> <hr/> <p>98 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. % de gens en vacances Maximum de travailleurs en vacances sur une même équipe de travail Période de choix de vacances 1^{er} et 2^e choix Vacances libres (semaine supplémentaire) tout au long de l'année selon les opérations</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Non</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>99 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Pour les demandes de moins de 2 semaines, au moins 1 mois d'avis. Pour les demandes de plus de 2 semaines, plus que 3 mois d'avis.</p> <p>11. Commerce de gros haute technologie (41b)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>100 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Le choix de vacances est généralement fait selon le niveau d'ancienneté dans l'usine, mais ceci ne doit pas se faire au détriment du service aux clients. Par exemple, il y a toujours un minimum de 50 % des effectifs qui doivent être présents. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. L'employé doit faire sa demande au printemps pour la période estivale et au moins 2 semaines avant son départ si à un autre moment dans l'année. Mais c'est laissé à la discrétion du gestionnaire. 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>101 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Le nombre de semaines consécutives est limité en fonction du niveau de l'activité. Les vacances sont prises en fonction de la fermeture de l'usine et du maintien du service à la clientèle. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. En fonction de la convention collective pour les employés syndiqués. Pour les employés de bureau, en fonction des besoins du département. 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>102 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Approbation des vacances par le superviseur du département 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 1 mois après la mise en place du nouveau calendrier annuel 11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)
	<p>103 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Politique écrite dans le manuel de l'employé et le calendrier des vacances est en ordre d'ancienneté pour le choix. Par contre, lorsqu'une personne est absente, le procédé est retardé. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Commerce de détail (44-45)

Questions	Répondants										
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: top;">104 -</td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Un délai fixé par le gestionnaire pour lui acheminer les dates de vacances choisies. 11. Administrations publiques - provinciales (91a) </td> </tr> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: top;">105 -</td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Nous limitons pour certains services le nombre d'employés pouvant partir en vacances en même temps afin de pallier les besoins opérationnels. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Environ 1 mois 11. Services publics (22) </td> </tr> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: top;">106 -</td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 30 mars 11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11) </td> </tr> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: top;">107 -</td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Les gestionnaires sont responsables de l'approbation et de la répartition des vacances dans leur département. 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. Délai raisonnable 11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b) </td> </tr> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: top;">108 -</td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Par fermeture obligatoire du bureau 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 1 mois 11. Services professionnels - autres services (54b) </td> </tr> </tbody> </table>	104 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Un délai fixé par le gestionnaire pour lui acheminer les dates de vacances choisies. 11. Administrations publiques - provinciales (91a) 	105 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Nous limitons pour certains services le nombre d'employés pouvant partir en vacances en même temps afin de pallier les besoins opérationnels. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Environ 1 mois 11. Services publics (22) 	106 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 30 mars 11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11) 	107 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Les gestionnaires sont responsables de l'approbation et de la répartition des vacances dans leur département. 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. Délai raisonnable 11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b) 	108 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Par fermeture obligatoire du bureau 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 1 mois 11. Services professionnels - autres services (54b)
104 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Un délai fixé par le gestionnaire pour lui acheminer les dates de vacances choisies. 11. Administrations publiques - provinciales (91a) 										
105 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Nous limitons pour certains services le nombre d'employés pouvant partir en vacances en même temps afin de pallier les besoins opérationnels. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Environ 1 mois 11. Services publics (22) 										
106 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 30 mars 11. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11) 										
107 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Les gestionnaires sont responsables de l'approbation et de la répartition des vacances dans leur département. 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. Délai raisonnable 11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b) 										
108 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Par fermeture obligatoire du bureau 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 1 mois 11. Services professionnels - autres services (54b) 										

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>109 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>
	<p>110 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Date fixe pour choisir Maximum de 2 semaines consécutives au 1^{er} tour Période identifiée pour la prise de vacances</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 2 semaines (date fixe pour afficher et donner les réponses)</p> <p>11. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>
	<p>111 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Industrie de l'information et culturelle (51)</p>
	<p>112 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le poste</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Une politique claire avec des délais précis de retour de cédule</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Dépendant de la période des vacances. Pour la période estivale, le tout doit être remis fin avril et pour les vacances dans l'année, l'approbation doit être remise au plus tard avant la période de paie.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>113 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. <i>Mix</i> de consensus dans l'équipe et d'ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>11. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 	<p>114 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Construction (23)
<ol style="list-style-type: none"> 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>115 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Affichage, délai d'affichage, note de service transmise 10 jours avant le début des choix de vacances, rappel aux gestionnaires pour l'octroi des vacances. Nombre de ressources défini/déterminé par titre d'emploi pouvant être en absence pour vacances par semaine. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. La date varie en fonction de la convention collective. 11. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)
	<p>116 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 1 semaine 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>117 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Un <i>mix</i> entre l'ancienneté et le statut du salarié. 4. Oui 5. Convention collective 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Selon les dates prévues à la convention collective, soit le 15 mai de chaque année. 11. Commerce de détail (44-45)
	<p>118 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Liste de choix de vacances pour la période estivale uniquement 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Construction (23)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p>	<p>119 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Plage fixe de fermeture des bureaux</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>11. Autres services - associations (81a)</p>
<p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>120 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Délai fixé par le gestionnaire - avant le départ pour les vacances</p> <p>11. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>
	<p>121 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services d'enseignements/professeur (61a)</p>
	<p>122 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Le choix des dates de vacances doit être approuvé par le supérieur immédiat et son supérieur.</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Les vacances doivent être prises entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année suivante.</p> <p>11. Services professionnels - autres services (54b)</p>
	<p>123 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le poste</p> <p>4. Oui</p> <p>5. La politique de vacances est écrite dans le manuel de l'employé. Chaque département reçoit au préalable un calendrier de vacances indiquant le nom de chaque employé, sa date d'ancienneté et le % de vacances dû. Le choix se fait en fonction du département et par ancienneté et indique le nombre d'employés permis par période de vacances.</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Au plus tard le 30 avril de chaque année pour la période de vacances estivales</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens?	124 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)
6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	125 -	1. Entreprise privée 2. Non 3. Consensus entre équipes de travail 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Services professionnels - services conseils (54)
	126 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus. Suite à l'échéance de la date de remise des dates de vacances = premier arrivé premier servi. Procédure : on affiche un calendrier de vacances par département; par la suite, les gens mettent un X dans les semaines désirées. Ensuite, s'il y des demandes pour les mêmes dates, le chef de service aura des discussions avec les gens concernés. Le fait que tous voient les demandes et sachant qu'il y a un maximum de personnes pouvant partir en même temps, d'emblée les gens essaient de choisir des dates différentes. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Lors de la sortie du calendrier = le délai est de 1 mois. Si les dates de vacances sont demandées après l'échéance prévue pour les vacances, le délai sera de 2 semaines. 11. Commerce de détail (44-45)
	127 -	1. OSBL 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Établissement d'une politique 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Un calendrier de vacances est établi par département en mars de chaque année. Année de référence du 1 ^{er} juin au 31 mai. 11. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	128 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Entrepôt : ancienneté dans l'entreprise Personnel de bureau : consensus entre équipes Cadres : consensus - pas plus de 2 semaines consécutives 4. Oui 5. Politique écrite 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Commerce de gros autres (41)
	129 - 1. Organisme parapublic 2. Non 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. Avant la date de début des vacances 11. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)
	130 - 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Politique envoyée aux cadres et aux employés 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines après l'affichage des calendriers 11. Soins de santé et assistance sociale/communautaire
	131 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Commerce de détail (44-45)
	132 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Oui 11. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 	<p>133 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Consensus entre équipes de travail 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Avant le départ en vacances 11. Administrations publiques - provinciales (91a)
<ol style="list-style-type: none"> 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>134 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Nous avons une fermeture obligatoire, puis pour les vacances excédentaires, nous tentons d'accommoder tout le monde; sinon, c'est l'ancienneté dans l'entreprise qui tranchera à la fin. 4. Oui 5. Fermeture estivale annuelle, politique et <i>guidance</i> auprès des anciens qui ont plus de vacances. Flexibilité quand au fractionnement des vacances. 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. 4 à 6 semaines en avance 11. Fabrication autres (31-33)
	<p>135 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. Consensus entre coéquipiers; sinon, c'est l'ancienneté qui prévaut. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines après la date limite de remise du choix de vacances. 11. Services professionnels - services conseils (54)
	<p>136 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Commerce de détail (44-45)
<p>501 à 1000 employés (17 répondants)</p>		
	<p>137 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Directeur ou superviseur a le droit de gérance sur les vacances des employés. Si un conflit un conflit de vacances entre 2 employés, le directeur décide. 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Construction (23)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>138 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Politique sur les vacances (harmonisation) Suivi/contrôle des prises de vacances (calendrier équipe) Flexibilité sur le choix en fonction des priorités de l'équipe Ancienneté et négociation d'équipe pour l'attribution des dates 6. Non 7. Oui 8. Oui 9. Nous demandons un délai de 3 à 6 semaines avant la prise de vacances. Par contre, ceci varie en fonction du niveau d'occupation de l'équipe (flexibilité). 11. Fabrication haute technologie (31-33b)
	<p>139 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Avant le 1^{er} mai pour les vacances estivales et une semaine après la demande pour toute autre demande de vacances. 11. Administrations publiques - municipales (91b)
	<p>140 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste, niveau hiérarchique et consensus entre équipes de travail selon la nature des divisions, selon les périodes d'inscription et le début des classes (pour les divisions collégiales). 4. Oui 5. Formulaire de demande de vacances Approbation d'un calendrier annuel pour chaque division 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. La demande de vacances doit être faite un minimum d'un mois avant la prise des vacances. Le gestionnaire se réserve un délai de 2 semaines pour répondre à l'employé. 11. Services d'enseignements/gestion (61)
	<p>141 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Consensus entre équipes de travail 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Construction (23)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	142 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Mise en place d'une procédure générale et de gestion des cas d'exception. 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Arts, spectacles et loisirs
7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	143 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Pas plus de 2 semaines consécutives durant l'été pour les employés de production 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Fabrication haute technologie (31-33b)
	144 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Niveau hiérarchique 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Arts, spectacles et loisirs
	145 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 1^{er} mai 11. Fabrication haute technologie (31-33b)
	146 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Non 4. Non 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Finance et assurances (52)
	147 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Tout le monde inscrit son 1^{er} choix et ensuite, on voit s'il y a des problèmes et des modifications sont demandées. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?	148 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Le choix des vacances annuelles se fait au mois de mars et la planification finale des vacances est affichée par l'employeur au plus tard le 15 avril. 11. Fabrication autres (31-33)
7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	149 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui 5. Les vacances ont préséance sur le temps <i>banqué</i> et les congés sans solde. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 4 semaines 11. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)
	150 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Non 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Commerce de détail (44-45)
	151 - 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Accord entre les employés 6. Oui 7. Oui 8. Oui 11. Administrations publiques - provinciales (91a)
	152 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Non 11. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>153 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Pour les postes couverts par l'unité d'accréditation : ancienneté dans l'entreprise et maximum par poste. Si l'usine ferme durant la construction, 2 semaines obligatoires. Si l'usine ferme 2 semaines aux fêtes, les travailleurs ayant 5 semaines, la 5^e est prise obligatoirement à cette période. Pour les emplois de bureau et cadres, après entente avec son supérieur immédiat. Si l'usine ferme 2 semaines à la construction, 2 semaines obligatoires à ce moment à moins d'être requis. Si l'usine ferme 2 semaines aux fêtes - ceux ayant plus de 2 semaines, vacances obligatoires dans cette période.</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>9. Délais prévus par la convention collective.</p> <p>11. Fabrication autres (31-33)</p>
1001 à 5000 employés (13 répondants)	
	<p>154 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Nous avons un logiciel en ligne qui permet aux employés de faire leur demande de vacances à leur gestionnaire. Celui-ci voit le calendrier des vacances de l'ensemble. De plus, nous sommes en mesure de bien suivre les banques de vacances et de faire des suivis avec ceux qui n'ont pas pris de vacances...</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
	<p>155 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
	<p>156 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Avant le 1^{er} mai</p> <p>11. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs?</p> <p>3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?</p> <p>4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles?</p> <p>5. Si oui, quels sont ces moyens?</p> <p>6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles?</p>	<p>157 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 30 jours</p> <p>11. Services d'enseignements/gestion (61)</p>
<p>7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire?</p> <p>8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis?</p> <p>9. Quel est ce délai?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>158 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Consensus entre équipes de travail</p> <p>4. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>159 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Affichage de calendrier de vacances dans les départements. Courriel envoyé aux gestionnaires rappelant que les employés doivent écouler la banque de vacances avant la nouvelle période de référence, soit le 30 avril de l'année en cours.</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>160 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Le choix de vacances doit être approuvé au plus tard le 30 avril de l'année.</p> <p>11. Administrations publiques - municipales (91b)</p>
	<p>161 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans le poste</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>162 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Ancienneté dans l'entreprise</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Non</p> <p>11. Commerce de détail (44-45)</p>

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	163 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Politique et procédures ressources humaines 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Commerce de détail (44-45)
	164 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Une semaine après le choix de l'employé 11. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)
	165 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Commerce de gros haute technologie (41b)
	166 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Niveau hiérarchique 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Oui 11. Fabrication autres (31-33)
5001 employés et plus (14 répondants)	
	167 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Non 4. Non 6. Non 7. Non 11. Services d'enseignements/professeur (61a)
	168 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. La bonne entente 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>169 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 5. 1- Politique formelle qui encadre la bonne entente mais qui attribue le droit d'utiliser d'autres critères tels l'ancienneté et le niveau si la bonne entente est impossible. 2- Document permettant le suivi des vacances. 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Finance et assurances (52)
	<p>170 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Commerce de gros haute technologie (41b)
	<p>171 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Administrations publiques - provinciales (91a)
	<p>172 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 3. Le premier critère est l'ancienneté dans l'entreprise. Par contre, il faut que l'employé soumette son choix de vacances avant le 1^{er} mai, sinon son choix ne sera pas considéré et il sera le dernier à choisir. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. Le plus tôt que possible après le 1^{er} mai. 11. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)
	<p>173 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Période pré-déterminée pour le choix de vacances. Approbation par le gestionnaires en fonction de l'ancienneté et des besoins du service. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 2 semaines 11. Administrations publiques - provinciales (91a)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens?	174 - 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)
6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	175 - 1. Organisme parapublic 2. Oui 3. Nous sommes une entreprise avec plusieurs syndicats, tout dépendant du syndicat et de la convention collective; d'après l'ancienneté de service, il peut les prendre au moment qu'il choisit, sous réserve des besoins opérationnels. 4. Oui 5. Selon ce que la convention collective stipule, sous réserve des besoins opérationnels. 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Arts, spectacles et loisirs
	176 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Nombre d'employés (ratio) par poste ou globalement au cours d'une période spécifique. 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 30 jours 11. Fabrication autres (31-33)
	177 - 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Gestion par département pour assurer un minimum d'employé en continu. 6. Non 7. Oui 8. Non 11. Finance et assurances (52)
	178 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Oui 7. Oui 11. Commerce de détail (44-45)

Questions	Répondants
	<p>179 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Commerce de gros autres (41)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? <p>Secteur d'activité</p>	<p>180 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Pour les employés non syndiqués : ancienneté dans l'entreprise / pour les employés syndiqués : ancienneté syndicale 4. Oui 5. Calendrier de vacances à compléter vers le mois de mars pour l'année à venir; gestion du minimum de vacances à prendre par année vs CNT ; droit au transfert de 5 jours max. par année dans une caisse de VA excédentaires (max. 15 jours de VA excédentaires possibles). 6. Oui 7. Oui 8. Non 11. Finance et assurances (52) <p>Pas de réponse (17 répondants)</p> <p>181 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui <p>182 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui <p>183 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 6. Non 7. Oui 8. Non <p>184 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui <p>185 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Établissement de ratios syndiqués/cadres pouvant partir en même temps. Nombre de jours de vacances pouvant être pris en période d'été et période d'hiver 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 1 mois après la fin de la période de choix des vacances

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles? 4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	186 - 1. Organisme public 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Non 7. Oui 8. Non
	187 - 1. Organisme public 2. Non 4. Oui
	188 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui
	189 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui
	190 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui 5. Convention collective, temps limité pour déposer choix de vacances 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 5 jours
	191 - 1. OSBL 2. Non 4. Oui 6. Non 7. Non
	192 - 1. Organisme parapublic 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 6. Oui 7. Oui 8. Oui 9. 15 jours ouvrables
	193 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui
	194 - 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui
	195 - 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Consensus entre équipes de travail 4. Oui

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise possède-t-elle une politique encadrant le choix des vacances annuelles des travailleurs? 3. Sur quel critère se base votre politique afin de déterminer l'ordre selon lequel les travailleurs effectueront le choix de leurs vacances annuelles?	196 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans le poste 4. Oui
4. Votre entreprise a-t-elle pris des moyens afin d'encadrer le choix des vacances annuelles? 5. Si oui, quels sont ces moyens? 6. Votre entreprise fixe-t-elle une date limite où les travailleurs doivent soumettre le choix de leurs vacances annuelles? 7. Votre entreprise demande-t-elle que le choix des vacances soit approuvé par un gestionnaire? 8. Cette approbation doit-elle être obtenue dans un délai précis? 9. Quel est ce délai? Secteur d'activité	197 -	1. Entreprise privée 2. Oui 3. Ancienneté dans l'entreprise 4. Oui